

commune de  
**b o u r g h e i m**



Mars 2024 - N°26

# S'Knilzleblattel

Bulletin municipal de la commune de Bourgheim



[www.bourgheim.fr](http://www.bourgheim.fr)

# Sommaire

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| Le mot du maire .....                | p.2  |
| Des nouveaux à la rentrée .....      | p.3  |
| Marché de la St-Martin .....         | p.3  |
| Conférence et réunion publique ..... | p.4  |
| Travaux.....                         | p.5  |
| City stade .....                     | p.6  |
| Circulation .....                    | p.6  |
| Une histoire de chien .....          | p.7  |
| Baux de chasse .....                 | p.7  |
| Les Amis de la Kirneck .....         | p.8  |
| La Boite à cadeaux .....             | p.8  |
| Les Dés Connectés .....              | p.9  |
| Nos pompiers .....                   | p.10 |
| Fête des aînés .....                 | p.10 |
| Libération .....                     | p.11 |
| Hopla'Go.....                        | p.11 |
| État Civil - Dates à retenir         |      |
| Benne à cartons - Nos labels .....   | p.12 |



# Mairie

## Mairie

Tél. 03 88 08 92 61 et mairie@bourgheim.fr

### En cas d'urgence

Jacques CORNEC : 06 07 96 87 78

### Réception du public

Lundi de 16 h à 18 h 30

Jedi de 8 h 30 à 11 h

Vendredi de 14 h à 16 h

Samedi de 8 h 30 à 11 h

### Permanences du Maire et des Adjoints

Sur rendez-vous.

### Autres

Les comptes-rendus des conseils et autres informations sont disponibles sur le site internet : [www.bourgheim.fr](http://www.bourgheim.fr).

### Horaires du Point Lecture

Ouvert le jeudi de 17h00 à 19h00

et le samedi de 10h30 à 12h00.

Fermé pendant les vacances scolaires.

# Le mot du maire

## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En début d'année, il est de tradition de revenir sur les réalisations passées, de célébrer les succès et d'envisager avec optimisme l'avenir qui se dessine. 2023 a été riche en accomplissements pour notre commune, marquée par des actions concrètes visant à améliorer notre environnement et à renforcer notre patrimoine communal.

La fin des travaux dans la rue du Vignoble est assurément l'une des réussites majeures de l'année écoulée. Cette rénovation a transformé notre espace urbain, créant un lieu accueillant et fonctionnel pour tous les habitants. La rue du Vignoble, aujourd'hui rénovée, symbolise notre engagement en faveur d'un cadre de vie agréable et dynamique.

Par ailleurs, les travaux de maintenance de notre patrimoine immobilier ont été une priorité. Ainsi, le remplacement partiel de la toiture de la salle polyvalente, au niveau des gouttières, et la réfection d'une partie du mur du cimetière attestent de notre engagement et de notre responsabilité envers notre histoire et notre culture.

La transformation de l'éclairage public, réalisée sans intervention extérieure, a été une étape cruciale dans le cadre de la politique environnementale globale qui anime désormais l'ensemble de notre société. La rue Edgar Heywang et la Grande Rue de la Kirneck ont été dotées de nouvelles sources lumineuses LED,



non seulement pour améliorer la visibilité nocturne, mais également pour réduire notre empreinte écologique. Ces initiatives démontrent notre capacité d'agir localement et concrètement pour le bien de l'environnement.

Dans un autre registre, l'extension du local commercial actuel figure parmi les projets phares de cette nouvelle année. Le but est d'augmenter le potentiel

d'accueil de la clientèle en créant un lieu de rencontre au cœur de notre village, avec la volonté de développer un véritable esprit de solidarité.

Les années 2024 et 2025 seront marquées par le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. A cette occasion, les différents événements commémoratifs auxquels notre village s'associera rappelleront notre histoire, honoreront nos aînés et célébreront l'esprit de résilience qui a caractérisé notre communauté.

Dans cette édition, vous trouverez des informations plus détaillées sur chacune de ces réalisations et sur les projets futurs qui façonneront notre commune. Que cette lecture vous inspire et vous motive à continuer de contribuer au développement et à l'épanouissement de Bourgheim.

Belle année à toutes et à tous !

Votre maire,  
Jacques CORNEC

## Villes et villages internet

Le palmarès des 241 collectivités labellisées Territoire, Ville ou Village Internet 2024 a été dévoilé à l'occasion de la cérémonie du jeudi 8 février dernier, pour la 25<sup>e</sup> édition de ce label national.



**Directeur de la publication :**  
Jacques CORNEC

**Textes :**  
Marc ECKLY  
Pascal NOÉ  
Tony MOUTAUX

Corinne RAULT  
Valérie IANTZEN  
Hélène MAULER

**Illustrations :**  
Freepick.com.  
**Photos :**  
Jacques CORNEC,  
Marc ECKLY, Freepik  
Imprimé par nos soins.



# Des nouveaux à la rentrée !

*A l'école de Bourgheim, la rentrée 2023 a été marquée par l'arrivée de deux nouveaux enseignants.*

L'excitation flottait dans l'air, mêlée à une pointe d'appréhension chez les élèves et les parents. Les rumeurs avaient déjà couru dans les rues du village, chacun se demandant qui seraient ces nouveaux visages qui allaient façonner l'année scolaire à venir.

Le premier jour d'école, c'était l'effervescence dans la cour de récréation. Les élèves étaient rassemblés en petits groupes, chuchotant sur les enseignants qu'ils allaient avoir. Bientôt, tous les regards se sont tournés vers les deux nouveaux membres du corps enseignant, qui ont fait leur entrée avec un mélange de professionnalisme et de chaleur humaine.

Madame Sabine De Morais, la nouvelle enseignante, a pris en charge les élèves de CE1/CE2 avec beaucoup d'enthousiasme et de bienveillance.

Quant à Monsieur Julien Bagdhadi, il s'est vu confier les élèves de CM1/CM2 et il assure par ailleurs la direction de l'école.

Les parents étaient manifestement ravis de l'arrivée de ces deux enseignants dynamiques et chaleureux.

Ainsi, la rentrée 2023 à l'école du village s'est déroulée sous le signe de l'enthousiasme et de la collaboration, avec la promesse d'une année scolaire exceptionnelle.

L'école est un sanctuaire du savoir et les parents, le socle indispensable de l'éducation. C'est en nourrissant jour après jour leur complémentarité que parents et enseignants guident les futurs citoyens vers le savoir et le savoir-être...



## Marché de la Saint-Martin

**Le marché de la Saint-Martin du 4 novembre 2023 en images...**

Une belle réussite pour cette édition 2023 malgré une météo épouvantable !

Pas moins de 35 exposants sont venus égayer les rues du village. Les nombreux visiteurs ont bravé le vent et la pluie pour s'émerveiller en cette période qui précède les fêtes de Noël.

Un grand chapiteau a permis à celles et ceux qui le souhaitaient de se restaurer à l'abri des intempéries.

Rendez-vous pour la prochaine édition le 2 novembre 2024



# Conférence

## *La malbouffe, fléau de notre société numérique ?*

**Manger bien, manger mieux, est un enjeu majeur pour notre santé. Allez, on se bouge ! Même dans une région gastronomique comme la nôtre, il y a des solutions...**

Le vendredi 27 octobre 2023 à 18 heures, Bourgheim a accueilli une conférence dont le thème, Santé et Alimentation, n'a pas manqué d'attirer une foule dense et curieuse.

C'est que le sujet intéresse, et pas qu'un peu. Obésité, diabète, maladies cardiovasculaires et mal-être sont autant de raisons qui poussent certains d'entre nous à se poser des questions.

Les réponses, c'est le Docteur Joffrey Zoll, physiologiste à la faculté de médecine de Strasbourg, qui les a présentées avec beaucoup de compétence et de bienveillance devant un auditoire attentif et actif.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, l'association des diabétiques du Bas-Rhin avait organisé dès 17 heures un dépistage gratuit du diabète.

Gageons qu'en cette nouvelle année, beaucoup de bonnes résolutions auront été prises sur le sujet !



## *Invitation*



✉ [louise.morel@assemblee-nationale.fr](mailto:louise.morel@assemblee-nationale.fr)  
🌐 [louisemorel.fr](http://louisemorel.fr)  
📷 @Louise Morel  
📘 @louisemorel.deputée  
🐦 @LouiseMorel67

## Réunion Publique

**Louise Morel**

Députée de la 6ème circonscription  
du Bas-Rhin

**vous invite à échanger le  
05/04/24**



**BOURGHEIM**

Salle polyvalente Charles  
Heywang  
1 Grande Rue de la Kirneck  
67140

**19h00**



## *Travaux de consolidation du mur d'enceinte du cimetière*

L'église mixte Saint-Arbogast de Bourgheim est un monument historique qui fait partie de notre patrimoine. Datant du XII<sup>e</sup> siècle, elle se distingue par son remarquable clocher roman. Sur l'une des façades externes, on peut admirer un tympan de 1150 symbolisant l'arbre de vie. Une autre particularité de cet édifice est son cimetière surélevé et entouré d'une enceinte de pierre. Cette dernière doit régulièrement faire l'objet de travaux d'entretien et de consolidation dans le cadre de la préservation du patrimoine local.

Cette année, la commune a procédé à la réfection de la partie supérieure du mur, qui s'était fortement dégradée au fil du temps.



## *Travaux divers*

- Remise en état d'une partie de la toiture de la salle polyvalente, dont les boiseries masquant les gouttières présentaient de sérieuses dégradations
- Mise en peinture des fenêtres du grenier de l'église
- Mutation de l'éclairage public vers le LED : la mairie et la salle polyvalente sont désormais entièrement équipées. Dans les rues, nous en sommes à 60% de réalisation. La rue Edgar Heywang, la Grande Rue de la Kirneck (sauf deux réverbères) et l'entrée du village par la rue d'Obernai sont désormais équipées.
- Eclairage décoratif de la Kirneck : les LED ont remplacé les lampes à iode métallique coûteuses en énergie (extinction des feux à 22h).

Pour des raisons d'économies budgétaires, tous ces travaux sont réalisés avec nos propres ressources humaines, sans interventions extérieures.

Celles et ceux qui souhaiteraient s'investir bénévolement dans des activités manuelles ou culturelles peuvent se manifester auprès de la mairie. Le maire et le conseil municipal seront heureux de les accueillir.

# Mon pauvre City stade

Le city stade, espace dédié au sport et à la détente, est un lieu de rencontre privilégié pour les habitants de notre commune. Malheureusement, il est aujourd'hui le théâtre de comportements incivils et de dégradations, ce qui impacte non seulement la qualité de vie, mais aussi la préservation des espaces publics.

L'incivilité, une menace pour le vivre-ensemble : l'incivilité, sous ses diverses formes telles que le non-respect des règles, le vandalisme ou le bruit excessif, perturbe l'atmosphère paisible qui devrait régner sur le city stade. Les habitants, jeunes et moins jeunes, qui souhaitent profiter de cet espace pour se divertir et pratiquer une activité physique, se trouvent confrontés à des comportements irrespectueux. Cela crée un climat d'insécurité et décourage l'utilisation du city stade, érodant ainsi le tissu social de notre communauté.

Les dégradations, un préjudice matériel et financier : les actes de vandalisme et de dégradation commis sur le city stade ont des répercussions directes sur l'aspect physique de l'infrastructure. Les équipements sportifs endommagés nécessitent des réparations coûteuses, mobilisant ainsi des ressources financières qui pourraient être allouées à d'autres projets bénéfiques pour

la collectivité. Ces dégradations répétées créent un cercle vicieux, où la remise en état constante devient une charge financière insoutenable pour la commune (plusieurs milliers d'euros).

L'impact sur la vie communautaire : en plus des conséquences directes sur le city stade, les incivilités et les dégradations influent sur la vie communautaire de manière plus large. L'image de la commune en tant que lieu accueillant et sécurisé est altérée, ce qui affecte l'attractivité pour les nouveaux résidents et les visiteurs. De plus, la dégradation des espaces publics contribue à la dégradation du sentiment d'appartenance des habitants à leur communauté, compromettant ainsi le vivre-ensemble.

Face à ces conséquences préoccupantes, il est impératif que chacun d'entre nous s'implique de manière proactive. Sensibiliser notre entourage aux enjeux du respect des espaces publics, renforcer la surveillance et encourager la



participation citoyenne sont autant de mesures qui pourraient contribuer à préserver le city stade et à restaurer un climat sain et convivial au sein de notre communauté. Il est de la responsabilité de chacun de protéger ces lieux de vie communs, afin que le city stade retrouve sa vocation.

## Coucou amis automobilistes !

Imaginez-vous en pleine exploration automobile, naviguant dans le labyrinthe urbain et rural de la civilisation moderne. Tout à coup, tel un chevalier de la signalisation, surgit le redoutable panneau d'interdiction de circuler dans les deux sens : c'est là que le dilemme s'installe : d'un côté, le mystère de l'inconnu vous appelle, mais de l'autre, ce panneau vous regarde droit dans les yeux avec son air sévère, comme un gardien du trésor routier.

Respecter ce panneau, c'est comme suivre les règles d'un jeu vidéo grandeur nature, où la récompense est d'arriver à destination sans encombre. Ignorer ce panneau, c'est s'aventurer dans les contrées inexplorées de l'amende et du désagrément routier, où même les GPS hésitent à vous guider.

Imaginez-vous pris au piège dans un jeu de société où chaque case représente une amende de stationnement ou le regard désapprobateur d'un gendarme. Pire encore, vous pourriez vous retrouver à faire demi-tour sur une route étroite, mode « manœuvre périlleuse » activé !

Alors, chers amis de la route, la prochaine fois que vous croiserez ce panneau d'interdiction de circuler dans les deux sens, prenez une grande inspiration, saluez-le d'un signe respectueux, et suivez le chemin tracé. Votre aventure routière

sera bien plus agréable, et vous éviterez les péripéties inutiles qui pourraient transformer votre voyage en une comédie d'erreurs asphaltée !

### Rappel

Selon l'article R411-17 du Code de la route :

« Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter l'interdiction permanente d'accès de certaines routes à certaines catégories de véhicules [...] est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.»

Cette infraction au Code de la route entraîne donc :

- Le paiement d'une amende forfaitaire de 135 €, pouvant être majorée jusqu'à 375 € ou minorée à 95 €.
- Le retrait de 4 points sur le permis de conduire.



Oups, ah oui ! Les ayants droit, ce sont les utilisateurs des parcelles, les gendarmes, les services de secours et de maintenance, les élus des deux communes, les piétons et les cyclistes. Euh... ben c'est tout !

Hopla, même chez nous on respecte notre sécurité et notre environnement !

Pas vrai ?

# Déjections canines

## *L'extraordinaire histoire de Médor qui avait honte...*

Il était une fois, dans le charmant petit village de Bourghem, un chien du nom de Médor. Médor était le toutou le plus affectueux de la rue, mais il avait un petit secret embarrassant. Contrairement aux autres chiens qui prenaient fièrement leur maître en laisse pour une balade, Médor, lui, rêvait secrètement d'une chose un peu différente, car il se sentait différent.

Tout commença un beau matin, alors que Médor se trouvait dans les rues du village, prêt à jouer avec ses amis canins voire avec des humains. Il observa avec envie les autres chiens, fiers et heureux d'être guidés par leur maître, comme s'ils étaient les rois de la promenade. Médor, lui, se sentait un peu laissé pour compte.

Il se confia à son ami errant, le chat Félix, en espérant des conseils. Félix, perché sur un rebord de fenêtre, ronronna avec amusement en entendant le problème de Médor.

« Tu sais, Médor, tu es un chien indépendant et gentil, mais certaines personnes ont peur de toi et ne t'aiment pas. Peut-être que tu devrais demander à tes maîtres de te tenir en laisse et de ramasser tes crottes. Qui sait, ils pourraient être partants pour quelque chose de nouveau et d'excitant ! »

Intrigué par l'idée, Médor décida de mettre le plan à exécution. Le soir même, il se coucha paisiblement sur son coussin, prêt à dévoiler sa requête. Quand ses maîtres vinrent lui dire bonne nuit, Médor soupira, théâtral, et lança :

« Mes adorables maîtres, j'ai une confession à vous faire. J'ai l'impression de manquer quelque chose dans ma vie. J'ai vu les autres chiens se pavaner fièrement en laisse, et je me demande... est-ce que vous pourriez me tenir en laisse demain lors de notre promenade matinale ? »

Silence.

Les maîtres se regardèrent, puis éclatèrent de rire. « Médor, tu es vraiment unique ! Si c'est ce que tu veux, pourquoi pas ? »

Le lendemain matin, Médor se retrouva avec une belle laisse colorée autour du cou. Tout excité, il se dandina joyeusement dans la rue, avec ses maîtres qui le suivaient en souriant. Cependant, la honte ne tarda pas à frapper.

Au moment où Médor décida de faire ses besoins, il se figea, réalisant que la deuxième partie de son plan était encore à venir. Avec une expression gênée, il pointa sa patte vers le délicat tas et dit d'une voix timide : « Euh, vous pourriez peut-être... vous savez... ramasser ça ? »

Les maîtres éclatèrent de rire une fois de plus, mais avec amour cette fois-ci. « Bien sûr, Médor, si ça te fait plaisir ! »

Ainsi, Médor apprit que parfois, il est bon de sortir de sa zone de confort, même si pour cela il faut demander à ses maîtres d'être tenu en laisse et de ramasser les crottes. La vie est plus amusante quand on est prêt à rire de soi-même, et Médor était le chien le plus heureux de Bourghem.

***Est-ce vraiment une histoire aussi extraordinaire ?!***

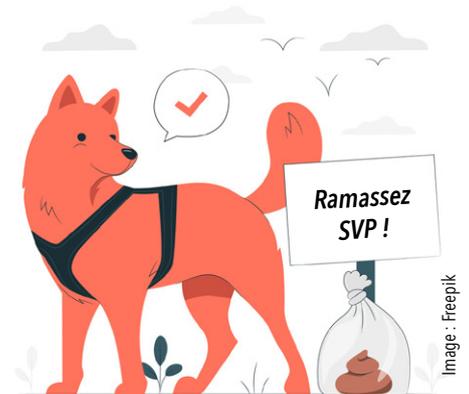


Image : Freepik

## *Renouvellement des baux de chasse sur le territoire de la commune*

Les baux de chasse ont été renouvelés pour la période 2024-2033 par convention de gré à gré avec le locataire sortant, Monsieur Gabriel Rosfelder.

Le produit de la location de la chasse sera réparti entre les propriétaires des terrains inclus dans le périmètre de chasse, qui représente une superficie de 239 hectares, 13 ares et 22 centiares.

Ces propriétaires sont invités, le cas échéant, à fournir leur RIB à la Mairie.



Image : Freepik



# Les Dés Connectés font le show

## *Très bonne fréquentation à l'exposition Patchwork et arts textiles*

Le week-end des 26 et 27 août 2023, en présence de Laurence Muller-Bronn, sénatrice, et de quelques élus, le maire Jacques Cornec a inauguré cette « explosion de talents et de créativité dans l'art textile » proposée par l'association Les Dés Connectés.

Il suffisait de consulter le livre d'or pour constater la fascination des visiteurs pour cette expression artistique. Même des hommes se mettent au patchwork, nous confie Eliane, de Strasbourg, qui a consacré trois mois à l'assemblage d'un patchwork doublé.

Marie Claire, présidente du club d'Epfig, vient en voisine pour faire des rencontres et s'enrichir avec des œuvres extérieures à son club.

Pascale Nicolas, présidente de l'association Les Dés Connectés, est satisfaite de la fréquentation – plus de 400 personnes sur les deux jours – et de l'intérêt pour cet art insolite. Les visiteurs expriment leur émerveillement en faisant plusieurs tours dans la salle. Les questions fusent quant à la méthode employée ou à la manière d'exploiter de nouvelles idées pour les plus avertis. Venus d'Illkirch, Yolande et Christian

sont fascinés par le travail mais lui ne compte pas s'y mettre !

Les membres de l'association se réunissent une fois par mois à Bourgheim dans une salle de la mairie. Cela permet de faire progresser les travaux de chacune dans un climat de partage et de bienveillance, mais aussi de développer l'art textile, qui est différent du patchwork aux lignes plus géométriques.

Le but de l'association est de faire évoluer les talents en développant de nouvelles techniques, comme la réalisation de peintures acryliques sur toile qui sont ensuite transférées photographiquement sur un tissu, puis brodées en donnant du relief à l'œuvre initiale.

Un thème proposé cette année, les oiseaux, est magnifiquement illustré par le « guêpier » de

Béatrice. Celle-ci regrette pourtant que « l'art extile soit le parent pauvre en France, le tissu est associé aux vêtements, au bricolage, certaines manifestations artistiques refusent même l'accès à l'art textile ».

L'association produit aussi des coussins en forme de cœurs, distribués gratuitement aux femmes opérées d'un cancer du sein avec les conseils d'un professeur émérite de chirurgie.

La salle polyvalente était réservée aux puces des couturières, qui proposaient des tissus et des articles de confection – fils, boutons et autres.

La prochaine exposition aura lieu à Hœnheim en 2024.

Bernard LE SAOUT





# Libération

## En 1944, un vent de liberté soufflait sur la France

À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de la France, des commémorations seront organisées en 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire.

Notre commune est engagée dans cette démarche et prévoit plusieurs dates ainsi qu'un projet d'exposition de photos de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération.

Si vous avez dans votre grenier ou dans vos albums familiaux des photos de ces moments particuliers de l'histoire, nous vous invitons à prendre rendez-vous en mairie pour que nous puissions les scanner en vue de les partager lors de cette exposition.

Par ailleurs, à l'occasion de ces événements et suite à l'appel de Madame la Préfète Josiane Chevalier, nous avons soumis un projet qui fait partie des 41 projets labellisés et validés par le Comité départemental du Bas-Rhin, dans lequel siège la commune. Ce projet concerne l'installation, rue de Zellwiller, d'une borne commémorant la libération de Bourgheim par la Deuxième DB. L'installation de cette borne est prévue courant 2025.



Image : Geetyimage

## SE DÉPLACER en toute liberté

**3,50€** Le trajet simple au sein des 20 communes du Pays de Barr

**4,50€** Le trajet simple vers Obernai, Rosheim, Sélestat

HOPLA'GO MOBILITÉS DU PAYS DE BARR

PAYS DE BARR

La Communauté de Communes du Pays de Barr fait évoluer son transport à la demande, de manière à l'inscrire dans une vision solidaire, afin de permettre aux individus, qui font face à des difficultés d'ordre économique et/ou physique dans leurs déplacements du quotidien, de pouvoir être mobile au même titre que les autres habitants.

### Quand ce service fonctionne-t-il ?

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Le samedi de 9h à 14h

### Quel est le public concerné ?

- Les séniors de 60 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes en insertion professionnelle

### Quelles sont les zones concernées ?



## UN SERVICE SIMPLE en 2 étapes

### 1 JE M'INSCRIS

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, veuillez transmettre ce formulaire d'inscription complété :

- Soit à la mairie de votre commune de résidence
- Soit à la Communauté de Communes du Pays de Barr, à l'adresse suivante :

Communauté de Communes du Pays de Barr  
57 Rue de la Kimeck - 67140 BARR  
03 88 58 52 22  
contact@paysdebarr.fr

### 2 JE RÉSERVE

**09 69 39 77 13**  
Vous pourrez effectuer, consulter ou annuler vos réservations.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Nom  | Prénom                    |
| Date de naissance  | N° de téléphone / / / / / |
| Adresse postale  |                           |
| Code postal / / / / /  | Ville                     |
| Situation de handicap <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, précisez |                           |
| Usage d'un fauteuil roulant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non            |                           |

#### Le justificatif à joindre :

- J'ai 60 ans ou plus : une copie de la carte d'identité
- Je suis en situation de handicap : une copie de la carte d'invalidité
- Je suis en insertion professionnelle : un justificatif correspondant au motif du déplacement

Plus d'infos sur [www.paysdebarr.fr](http://www.paysdebarr.fr), rubrique Vivre



# Nos labels !



# Calendrier des collectes de papiers et cartons

N'oubliez pas de les stocker chez vous !  
Les dates seront communiquées  
prochainement.



# État civil

## Décès

Gérard HECHT, décédé le 4 décembre 2023 à l'âge de 79 ans  
Albert HEYWANG, décédé le 6 décembre 2023 à l'âge de 86 ans  
Michèle FISCHER, décédée le 1<sup>er</sup> mars 2024 à l'âge de 67 ans



## Naissances

Victor, né le 10 août 2023, fils de Tatiana RANAIVO et de Jérôme GEBHART  
Ali, né le 28 août 2023, fils de Edanur YAMAC et de Burhan ILKSOY  
Aliénor, née le 3 mars 2024, fille de Manon et Arnaud DELAUTURE



## Mariages

Véronique LUTZ et Mohamed BOUCHARB le 9 septembre 2023  
Clara FLECKSTEINER et Jean-Fred HO VIEW le 24 novembre 2023



## Pacs (erratum)

Violaine BELY et Dimitri PRIGENT le 27 mai 2023

## Grands anniversaires

Elisabeth GOCKLER : 70 ans le 19 septembre 2023  
Simone WYPYCH : 85 ans le 10 octobre 2023  
Charles THOMANN : 95 ans le 5 novembre 2023  
Cathy BUCHER : 70 ans le 18 novembre 2023  
Germaine WEISSENBACH : 75 ans le 28 janvier 2024  
Miloud BOUALALA : 80 ans 29 janvier 2024  
Liliane SCHALLER : 75 ans le 5 mars 2024



# Noces d'or et de diamant

La municipalité met à l'honneur tous  
les couples qui fêtent leurs noces d'or  
ou de diamant. Si cela devait être votre  
cas, ou celui d'un de vos proches,  
n'hésitez pas à le signaler en mairie.  
La mairie est uniquement en possession  
des unions consenties dans la commune.

# Dates à retenir

**1<sup>er</sup> avril** : chasse aux œufs - association  
Dyn'Anim

**5 mai** : fête du vélo du Piémont des Vosges  
organisée par les trois « ComCom » du  
Piémont

**12 avril** : accueil des nouveaux habitants  
(voir flyer)

**19 avril** : conférence sur le café par Astrid  
Nehlig directrice de l'INSERM

**21 avril** : exposition de véhicules anciens -  
association Dyn'Anim

**12 mai** : marché aux puces - association  
Dyn'Anim

**29 juin** : fête du village avec bœuf à la  
broche - comité des associations

**14 juillet** : commémoration à 9 heures,  
départ à la mairie

**25 août** : commémoration des malgré-nous  
(horaire précisé ultérieurement)

**2 novembre** : fête de la St-Martin

**29 novembre** : commémoration de la  
libération de Bourghem (horaire précisé  
ultérieurement)

Le rallye Alsace Festival n'aura pas lieu cette  
année